

Compte rendu de la Formation Spécialisée de CSA du 28 septembre 2026

Points obligatoires

Exercices d'évacuation incendie et/ou confinement SEVESO (DI Normandie)

A l'hôtel des douanes de Rouen, l'alarme incendie n'est pas audible partout dans le bâtiment. L'administration en a été informée et l'AP de Rouen a mis à disposition des sifflets à côté des brassards guide-file serre-file. Durant la préparation de cette instance nous nous sommes interrogés sur ce type d'outil d'alerte. L'Inspecteur Santé Sécurité des conditions de Travail a pris la parole et a évoqué cette possibilité. Pour pallier à une alarme sonore défaillante ou insuffisante, les textes prévoient le recours possible au sifflet ou à la corne de brume. Sans aller jusqu'à un outil trop puissant, la corne de brume nous semble plus adaptée et nous avons demandé à l'AP d'étudier cette possibilité. Notre demande a été acceptée. Par ailleurs le Système de Sécurité Incendie va être remplacé, la partie du bâtiment où la sonorisation fait défaut sera correctement équipée avec le nouveau système. Le système d'alerte incendie dans les futurs locaux de la BSI de Rouen devrait être intégrable à ce nouveau système.

Mentions au registre SST

Aucune nouvelle mention au registre. Les registres papiers ont leur défaut. Ils devraient être dématérialisés au niveau national (via l'outil Prévaction) dans peu de temps. Cela se fait déjà à Caen sur initiative locale. Si cette dématérialisation résout une partie des problèmes tels que :

- Des mentions pour lesquelles l'encadrement local n'est pas informé immédiatement,
- Des registres qui ne sont pas accessibles aux agents.

Nous resterons vigilants à l'accès à ces registres dématérialisés pour tous les agents, ainsi qu'à la sécurité mise en place lorsqu'une mention est inscrite, pour que celle-ci ne disparaisse pas.

Dans l'attente de la mise en place des registres dématérialisés, nous avons demandé un rappel des règles de transmission des mentions aussi bien pour les agents des services que pour la hiérarchie afin d'éviter que des mentions restent sans réponse, tout en soulignant la nécessité que les AP soient destinataires de toutes les mentions quel que soit le traitement dont elles font l'objet.

Mise à jour des DUERP/PAPRIACT de la DI Normandie

L'administration, comme à son habitude, n'anticipe pas et seulement après les épisodes caniculaires de l'été, elle met à jour le DUERP pour mieux prendre en compte les risques liés aux fortes chaleurs ! Nous avons demandé une suspension de séance pour échanger entre organisations syndicales. A l'unanimité, nous avons voté **contre** en expliquant qu'agir après coup c'est bien mais anticiper c'est mieux ... et que nous avons l'impression de revenir sans cesse sur ces mesures sans qu'aucune décision ne soit prise. Nous avons demandé à l'administration de faire preuve de cohérence dans les dispositifs (organisationnels / matériels / bâtimentaires) à mettre en œuvre ainsi que de faire appliquer par les chefs de service les dispositions de manière uniforme sur la DI.

Emploi de mineurs (services DI Normandie)

Ce sujet concerne le STA du Havre et le recrutement d'apprentis. L'un des recrutements concerne une mineure. Il nous a été expliqué qu'il y avait peu de candidats, que la recrue avait un dossier exceptionnel. Nous n'en doutons pas. Cependant, nous avons demandé combien il y a avait eu de candidats et qui composait le « jury ».

Personne ne peut nous répondre.

Donc il y en a eu peu, mais on ne sait pas combien...

Apparemment, on ne peut pas non plus nous dire qui a effectué le recrutement...

Au final un sujet à l'ordre du jour sur lequel on ne sait pas grand-chose, et qui a pourtant son importance dans l'anticipation des problématiques liées aux missions du STA ...

Nous serons attentifs aux conditions d'accueil et de travail des deux personnes recrutées.

Suivi du budget

L'administration nous informe que le budget de la FS de CSA a été intégralement consommé.

À l'occasion des échanges sur le budget, nous avons fait remarquer à l'administration qu'elle avait su profiter du boycott. Elle a pu transférer des budgets d'une FS à l'autre. Elle a aussi pu valider des dépenses... sans concertation...

Rapport d'activité du Médecin du Travail

Nous avons évoqué l'étude sur les horaires atypiques. Nous avons demandé si une étude sur les horaires décalés et une évolution du cadre réglementaire était en cours. Ce n'est pas le cas.

Personne ne nie autour de la table l'impact des horaires atypiques sur la santé. Le cadre réglementaire existant, notamment en SURV et mérite selon nous d'être revu. Aucune réforme du BOD Surveillance n'est en cours et il n'y a pas de demande en ce sens.

Maintenant il y en a une et nous demandons à ce que cette demande soit actée sur le procès verbal de séance.

Nous demandons également à ce que nous soit communiqué le questionnaire utilisé dans les services du Havre pour évaluer l'impact des horaires atypiques sur la santé de nos collègues. Nous ne désespérons pas qu'il puisse être étendu à tous les agents (il l'est déjà à plusieurs services du Havre)

Plan d'action SRE

Suite aux différentes présentations faites par les 3 chefs de POC présents, la CGT a rappelé que ce plan d'action ne découle pas directement de l'évolution des missions. Que l'administration n'est pas à l'initiative du plan mais que c'est bien lors de précédentes instances que nous avons demandé la création d'un groupe de travail dédié qui permette de réfléchir ensemble et de créer une doctrine d'emploi nationale pour les nouvelles missions qui leur sont dévolues.

Tous les SRE de France ont les mêmes problématiques. Cette doctrine n'existe toujours pas.

Pour autant certaines décisions ont été prises notamment en matière de formation.

Ce qui nous interroge c'est que certains agents formés au traitement des infractions financières sont exclus du traitement des dossiers. Ca pose question non ?

Du coup, nous avons demandé à la présidente... qui n'est pas au courant.

Nul doute qu'à l'issue de l'instance, elle a eu certaines réponses.

Quant aux effectifs des SRE, les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent, nous jugerons le moment venu en CSA, lorsque seront abordés les effectifs 2027, si le renfort est réel et suffisant.

Vos élus du SNAD CGT Normandie